



Communauté de communes du Sud Gironde (Siren : 200043974)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mazères
Arrondissement	Langon
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. PHILIPPE PLAGNOL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	21 Rue des acacias, Parc d'activités du Pays de Langon
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33210 MAZERES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 434
Densité moyenne	40,40

Périmètre

Nombre total de communes membres : 30

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Balizac (213300262)	484
33	Bieujac (213300502)	521
33	Bommès (213300601)	573
33	Bourideys (213300684)	89
33	Castets-en-Dorthe (213301062)	1 208
33	Castillon-de-Castets (213301070)	319
33	Cazalis (213301153)	249
33	Coimères (213301302)	922
33	Fargues (213301641)	1 608
33	Hostens (213302029)	1 397
33	Langon (213302276)	7 783
33	Léogéats (213302375)	773
33	Le Tuzan (213305360)	246
33	Louchats (213302516)	709
33	Lucmau (213302557)	219
33	Mazères (213302797)	742
33	Noaillan (213303076)	1 628
33	Origne (213303100)	185
33	Pompéjac (213303290)	248
33	Préchac (213303365)	1 064
33	Roaillan (213303571)	1 516
33	Saint-Léger-de-Balson (213304298)	340
33	Saint-Loubert (213304322)	217
33	Saint-Pardon-de-Conques (213304579)	584
33	Saint-Pierre-de-Mons (213304652)	1 139
33	Saint-Symphorien (213304843)	1 814
33	Sauternes (213305048)	766
33	Toulence (213305337)	2 640
33	Uzeste (213305378)	432
33	Villandraut (213305477)	1 019

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique

- Au titre du groupe Protection et mise en valeur de l'environnement: * Réalisation d'études et de travaux d'aménagement hydrauliques pour la protection et la mise en valeur de l'environnement sur les bassins versants qui concernent le territoire intercommunal. * Mise en oeuvre d'outils de gestion de l'eau (SAGE, contrat de rivière...). * Entretien et gestion des cours d'eau (entretien de la ripisylve et du lit des cours d'eau, aménagements piscicoles, sécurisation des descentes en canoë, gestion de la signalétique et des équipements de sécurité. - mise en valeur économique, touristique, sportive et culturelle du ciron

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif
- Création et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif - Élaboration et modifications des schémas d'assainissement. - Création d'un service d'assistance au contrôle et à la réalisation des installations d'assainissement non collectif dans les communes adhérentes

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- collecte élimination, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés - La communauté de communes adhère par le mécanisme de représentation-substitution au SICTOM du Langonnais et au SIVOM du Sauternais.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- La communauté de communes adhère par le mécanisme de représentation-substitution au SICTOM du Langonnais et au SIVOM du Sauternais.

- Autres actions environnementales

Au titre du groupe de compétences Aménagement de l'espace communautaire : - création et entretien des chemins de randonnée.

Sanitaires et social

- Action sociale

? Prise en charge du contrat enfance - jeunesse et du contrat éducatif local par la gestion d'un centre multi accueil petite enfance, d'un relais assistantes maternelles, d'Accueils de Loisirs sans hébergement, des accueils périscolaires, de Lieux d'Accueil Enfants Parents, de l'accompagnement à la scolarité Petite enfance, enfance et jeunesse : La CdC utilise toutes les procédures contractuelles à sa disposition et en assure la coordination : contrat enfance, contrat temps libre jeunes, contrat éducatif local et tout autre contrat qui s'y substituerait. La CdC prendra en charge et poursuivra les actions engagées : ? coordination de la politique communautaire dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. ? l'accueil permanent et occasionnel des enfants de 0 à 4 ans. ? soutien de la fonction parentale (relais assistantes maternelles, lieu accueil parents enfants, éveil culturel) ? accueil sans hébergement et en temps extra- scolaire des enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans. ? définition d'un projet éducatif local. ? Prise en charge des aides à domicile (recrutement, gestion et formation) ? Action en faveur des personnes âgées ? Participer à l'accueil, l'information, l'orientation, l'évolution et la coordination dans le domaine gérontologique ? Actions en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap : - Information et orientation des personnes âgées ou en situation de handicap et coordination des services dont ils peuvent bénéficier. - Portage de repas à domicile en liaison froide. - Service de transport de malades - Gestion du bus intercommunal - Gestion de la chambre funéraire

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
Création, aménagement, entretien et gestion des nouvelles zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Mise en oeuvre de toutes études, opération de promotion et/ou réalisation. - Participation à l'immobilier d'entreprises (par le biais notamment d'ateliers relais ou de pépinières d'entreprises). - Soutien des politiques d'appui technique, de démarche qualité et de formation mises en oeuvre par les professionnels, soutien à la concertation des projets locaux et à la recherche

*systematique des financements possibles. - Favoriser l'amélioration de l'environnement économique et social par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et par l'aménagement numérique du territoire. - Mise en place et gestion de l'Espace Economie-Emploi-Formation du Sud-Gironde. * Construction d'un bâtiment destiné à des professionnels de santé regroupés en maison de santé.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- *Gestion des services de lecture publique. - Création et animation d'un réseau entre les services de lecture publique. - Création d'une médiathèque intercommunale. - Ecoles de musique - construction et entretien de nouveaux équipements destinés aux écoles de théâtre, de musique, de danse*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- *Création d'une piscine intercommunale.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

- *Création et animation d'un réseau entre les services de lecture publique. - Gestion des services de lecture publique.*

- Activités sportives

? *Construction et entretien de nouveaux équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont considérés comme d'intérêt communautaire : o les équipements destinés aux écoles de sports, o les équipements destinés aux associations sportives regroupant des adhérents issus de la Communauté, o les nouveaux équipements sportifs à créer pour des activités sportives nouvelles, o la piscine couverte de Langon o la piscine de Villandraut*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- *Elaboration des PLU, Cartes Communales ou autres documents assimilés sur les communes du territoire de la communauté.*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports non urbains

- Etudes et programmation

- *Elaboration d'un projet de développement local par la mise en place d'une charte intercommunautaire avec pour objectifs entre autres : * inventaire et orientation de gestion des unités paysagères et des entités. * élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur. * création des Zones d'Aménagement Concerté et de Zones d'Aménagement Différé. * élaboration des PLU, cartes communales ou autres documents assimilés sur les communes du territoire de la communauté. * vectorisation du cadastre et gestion du cadastre numérisé.*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- *création, aménagement et entretien de la voirie goudronnée d'intérêt communautaire ... -contrôle des débardages des entreprises forestières - voirie communale assurant le raccordement des zones d'activité communautaire aux routes départementales et nationales.*

Développement touristique

- Tourisme

- *Promotion et développement du tourisme: Développement des équipements d'accueil et d'hébergement touristiques et des équipements portuaires. - Création d'un Office de tourisme intercommunal. - Aménagement sécuritaire, paysager et touristique de la vélo-route de Langon-Saint Pierre de Mons-Saint Pardon de Conques-Saint Loubert-Castets en Dordogne.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- *La communauté de communes mettra en oeuvre des études et des procédures contractuelles afin de favoriser le développement, l'amélioration du logement et du cadre de vie sur son territoire, notamment grâce à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, un Programme Local de l'Habitat ainsi que toute autre mesure cohérente à des destinations des personnes âgées ou défavorisées (logement social en coordination avec les organismes HLM).*

- Politique du logement social

- Après inventaire précis des logements sociaux existants (publics et privés), élaboration d'une charte intercommunale pour le développement raisonné et cohérent sur l'ensemble de la communauté, des logements sociaux locatifs et des logements adaptés pour les personnes âgées, ainsi que pour les jeunes et les personnes défavorisées.
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Démarche Pays : La communauté de commune est compétence pour : - l'initiative de reconnaître le Pays, - délibérer sur la composition du Conseil de Développement, - Participer à l'élaboration et la révision de la Charte de Pays, - Participer à la constitution d'un syndicat mixte ou un groupement d'intérêt public de développement local destiné à représenter le Pays.</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>- Gestion de matériel.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>- Vectorisation du cadastre et gestion du cadastre numérisé.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>- La communauté de communes se dote des compétences du Syndicat intercommunal des Gens du voyage et adhère à ce syndicat. - La communauté de communes assurera la création et la gestion des aires destinées aux gens du voyage conformément au schéma départemental des gens du voyage.</i>
- Autres <i>- Mise en oeuvre d'actions d'intérêt communautaire dans le cadre des procédures contractuelles ORAC, CDT, PCD. - Publication et distribution du Sabitout.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	766 397
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES O. M. DU LANGONNAIS (Syndicat Mixte) (253300578)	SM fermé	37 605
33	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES RIVES DE GARONNE (200000370)	SM fermé	55 789
33	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DU CIRON (SMABVC) (253306468)	SM fermé	28 923
33	SYNDICAT MIXTE SCOT DU SUD-GIRONDE (200027480)	SM fermé	122 145
33	UNION DES EPCI DU SUD GIRONDE POUR L' ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (USSGETOM) (253304307)	SM fermé	53 035
33	SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA REGION DE LANGON (253300461)	SM fermé	43 045
33	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE (253301402)	SM ouvert	261 992

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)